

**LUNDI 7 FEVRIER 2022 A 14 H 30**

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–  
75646 PARIS CEDEX 13

## **ORDRE DU JOUR**

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES  
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2020/07/20/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

### **A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 9 décembre 2021**

### **B) Délibérations**

#### **❖ Aménagement**

1. Approbation des conventions de financement relatives aux deux premières actions du projet partenarial d'aménagement (PPA) de Villeneuve-la-Garenne

#### **❖ Développement économique, innovation numérique et attractivité**

2. Attribution de subventions FIMACS dans le cadre du programme d'accompagnement "Centres-Villes Vivants" édition 2
3. Attribution d'une subvention à l'association "Films 4 Sustainable World" pour l'organisation du festival Megacities-Shortdocs
4. Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'association ASTERRE visant à soutenir les 8èmes assises nationales de la construction en terre crue
5. Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'association Circolab

#### **❖ Environnement**

6. Attribution de subventions pour la fourniture de panneaux de signalisation pour la zone à faibles émissions métropolitaine
7. Approbation d'un accord de confidentialité entre EDF et la Métropole du Grand Paris dans le cadre du projet de coopérative carbone

#### **❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

8. Approbation des avenants à la convention et à la déclaration d'intention pour l'intégration de la Métropole dans le groupe de travail portant sur la résilience des réseaux

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> février 2022

SIGNE  
Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison